



## 31 mars : tous en grève pour le retrait de la loi Travail !

Non, les quelques « concessions » faites par le gouvernement, sous la pression des premières manifestations du 9 mars, n'ont pas changé la donne. L'esprit du texte reste sensiblement le même, il continue à remettre en cause la hiérarchie des normes dans la négociation collective, ce qui revient à donner les moyens aux employeurs de détricoter progressivement le Code du travail puisque les représentants du personnel, dans le même temps, sont fragilisés par les effets des lois Rebsamen et Macron !

**Qui peut croire à l'idée que faciliter les licenciements collectifs ou individuels, facilitera les embauches ? Cette loi Travail est une loi licenciements !**

Après les journées d'actions des 9 et 17 mars, le Syndicat National des Journalistes appelle à **amplifier la mobilisation pour le retrait total de ce projet de loi** honteux, véritable rouleau compresseur contre les droits des salariés, au nom de la flexibilité, de la compétitivité et des marges des entreprises.

La liste est longue des reculs sociaux qui sont la seule ambition de la loi :

- possibilité de licencier sans démontrer les difficultés économiques
- suppression de la visite médicale obligatoire ;
- possibilité par accord de majorer seulement de 10% les heures supplémentaires ;
- possibilité par accord d'allonger le temps de travail ;
- baisse de rémunération des heures complémentaires pour les temps partiels ;
- modulation du temps de travail sur trois ans ;
- possibilité de contourner les syndicats en organisant des référendums ;
- possibilité par accord d'imposer aux salariés une baisse de leur salaire et une modification de leur temps de travail ;
- suppression du minimum de six mois de salaire à titre de dommages et intérêts en cas de licenciement abusif...

**Le SNJ appelle les salariés de France Télévisions à se mettre en grève le 31 mars à partir de 0h00 pour une durée de 24h et à rejoindre les manifestations organisées pour exiger le retrait de la loi Travail.**

Paris, le 24 mars 2016

---

*SNJ France Télévisions*

Pièce D 142 - e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Muriel Demguilhem : 07 77 00 70 56 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ\_FTV et Facebook : Snj.ftv**